

since 1965

**Aux communes dont les
vignes sont traitées par
hélicoptère**

Sion, le 27 avril 2021 / fde

Traitements aériens par hélicoptère 2021 – Informations aux communes

Mesdames, Messieurs,

Certains de vos administrés ont confié à notre société le soin d'appliquer par voie aérienne des traitements phytosanitaires sur le vignoble.

Ces activités pour lesquelles nous avons toutes les autorisations nécessaires se pratiquent à intervalles réguliers chaque 10 jours à 2 semaines entre mai et mi-août selon les programmes établis par les professionnels de l'agriculture, de la viticulture en fonction de la météo et du stade végétatif. Vous pouvez suivre le déroulement du programme durant la saison sur notre site internet : www.air-glaciers.ch

Des atterrissages sur les lieux de traitements seront indispensables pour réapprovisionner l'hélicoptère en produit et en carburant. Ces lieux ont bien évidemment été définis en tenant compte de toutes les particularités utiles à assurer une parfaite sécurité et un minimum de nuisance pour la population.

Nous tenons aussi à vous informer que cette saison, la flotte mise à disposition sera constituée uniquement d'hélicoptères type Ecureuil BII. Les caractéristiques d'épandages sont identiques aux Lamas mais ce type d'appareil est moins bruyant.

De plus, un contrat avec Bio-Inspecta et notre entreprise sera établi afin de certifier nos machines. Les plans phytosanitaires utilisant des produits biologiques (liste Fibi) seront certifiés par les responsables de groupements, maîtres du choix des programmes de traitement. Cette démarche permettra à l'exploitant de demander une labellisation s'il respecte le cahier des charges y relatif ou envisager une reconversion.

Par ce courrier, votre commune reconnaît avoir pris connaissance que son territoire agricole et viticole sera survolé par les hélicoptères d'Air-Glaciers aux fins des traitements phytosanitaires et ne s'y oppose pas. Il est bien entendu que nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous pouvez sans autre nous contacter par notre messagerie : spray@air-glaciers.ch

En vous priant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

AIR-GLACIERS SA
CEO/ACM


Bernard Vogel

AIR-GLACIERS SA
Service du Spray


Françoise Devaud